



Tabac

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** :
Aquitaine : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

N° 04
12/06/2019



Animateur filière

Jessica RODRIGUEZ
FREDON Aquitaine
j.rodriquez@fredon-aquitaine.org

Kadiyatou KANE
ARVALIS
K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N°04 du 12/06/2019 »*



Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : reprise, plantation plus 15 jours en moyenne.

Observations parasitaires

Maladies

- **Botrytis** : présence limitée à quelques secteurs signalés.
- **Olpidium** : observé sur quelques semis.
- **Pourriture blanche** : présence de traces sur parcelles.

Ravageurs

- **Limaces** : faible présence sur certaines parcelles.
- **Pucerons** : présence de pucerons sur plusieurs parcelles, sans dégât.
- **Noctuelles terricoles** : premiers dégâts observés.
- **Taupins** : dégâts observés sur plusieurs parcelles.

Adventices

Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon et segetum** : le vol se poursuit avec piégeage de papillons sur quatre parcelles.

Autres informations

- **Auxiliaires** : présence de coccinelles, chrysopes et syrphes.

Stade de la culture

• Parcelles de référence

Les parcelles de référence sont en majorité, au stade de reprise, plantation plus 15 jours.

Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- Aillas (33)
- Aussevielle (64)
- La Fouillade (12)
- Puch-d'Agenais (47)
- Saint-Pierre-d'Eyraud (24)
- Souillac (46)
- Saint-Ignat (63)
- Cuzorn (47)
- Amuré (79)
- Milhac (46)
- Masseube (32)

La parcelle est au stade de choux pour :

- Saint-Palais-de-Phiolin (17)

Les parcelles sont plantées depuis trois semaines pour les secteurs de Aillas (33) et le Puch-d'Agenais (47).

On observe les parcelles en phase de reprise des plantations pour Aillas (33), Saint-Ignat (63), Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et le Puch-d'Agenais (47). Toutefois, même si 90 % des surfaces sont plantées à Saint-Ignat (63), on remarque des retards de plantation dus aux fortes chaleurs (températures maximales enregistrées jusqu'à 35°C) durant trois jours, fin mai. Dans ce secteur, la pluie est attendue pour continuer les plantations, car il n'y a pas d'irrigation possible. Il est à noter une bonne reprise des plants en conditions humides à Amuré (79). Une bonne reprise pour la parcelle au stade de choux de Saint-Palais-de-Phiolin (17) avec quelques vers gris qui ne permettent pas d'atteindre le seuil à risque pour envisager des traitements.

D'une manière générale, l'ensemble des plants est sain. Les captures d'*Agrotis ipsilon* et *segetum* sont enregistrées sur les parcelles de références d'Aussevielle (64) et de Saint-Ignat (63). Les premiers dégâts de vers gris sont relevés dans la parcelle d'Amuré (79). Alors que la parcelle Puch-d'Agenais (47) présente une forte attaque de taupins.

Présence d'adventices sur les parcelles de Saint-Ignat (63), Souillac (46) et Amuré (79) ; avec de la mercuriale, de la morelle noire, du chénopode, de l'amarante et du panic faux millet également relevées à La Fouillade (12), avec un peu de liseron et de renouées pour ce même secteur. On retrouve également du datura à Cuzorn (47) et à Milhac (46), les adventices ont été maîtrisées.

• Parcelles tour de plaine

Pour les tours de plaine, tout comme pour les parcelles de référence, elles sont dans l'ensemble au stade reprise plus 15 jours.

Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- La Fouillade (12)
- Saint-Ignat (63)
- Pujo (65)
- Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)
- Bergerac (24)
- Sénéstis (47)
- Proissans (24)
- Vivonne (86)
- Saint-Genis-de-Saintonge (17)
- Saussens (31)

La parcelle de Sénéstis (47) est plantée depuis trois semaines, on remarque une bonne reprise comme pour la parcelle de Saint-Genis-de-Saintonge (17). De même pour la parcelle de Vivonne (86) néanmoins, les premiers dégâts de corbeaux sont observés sur les gaines de goutte à goutte. Pour le secteur de La Fouillade (12), les plantations sont terminées.

Dans l'ensemble les parcelles sont saines. Néanmoins, on voit des attaques de taupins, avec des dégâts sur plants dans le secteur de Saint-Sylvestre-sur-lot (47). Cependant, on remarque que les plantations ne sont pas perdues malgré une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 23 ha et l'on note quelques irrégularités de stade sur la même parcelle. La présence de ce ravageur est aussi notée dans 1/3 des parcelles de Sénéstis (47).

Quelques dégâts dus au *Botrytis* sont observés dans le secteur de Pujo (65) et des traces de sa présence ont été vues sur 10 ha avec une fréquence d'attaque allant jusqu'à 30 % dans le Puy-de-Dôme (63). Quelques traces de noctuelles ont été remarquées sur 5 ha sans dégâts et sur 15 ha on relève la présence de pucerons. A Bergerac (24), on retrouve quelques brûlures sur feuilles suite à ses deux jours de fortes chaleurs avec une bonne reprise dans l'ensemble.

Croissance et développement d'adventices notés dans de nombreux secteurs, (La Fouillade (12), Proissans (24), Pujo (65) et Saint-Sylvestre-sur-lot (47)) ; - comme de la morelle noire, de l'amarante, du chénopode, de la mercuriale, du liseron, du datura, du panic, de l'ambroisie, des graminées et de la renouée dans les parcelles.

Ce BSV a été rédigé avec les informations collectées de douze parcelles de référence et sur 807 ha pour les tours de plaine.

Observations parasitaires

Maladies

- **Pourriture grise *Botrytis cinerea***

Tour de plaine :

Des foyers de **Botrytis** sont repérés dans les zones de La Fouillade (12), Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et Masseube environ 3 % (32). De même pour Saint-Genis-de-Saintonge (17) sur 3 ha ainsi que Pujo (65) sur 5 ha. Avec également des symptômes relevés sur 10 ha dans le Puy-de-Dôme (63) avec une fréquence d'attaque allant jusqu'à 30 %. Pour Saussens (31), la fréquence d'attaque est inférieure à 20 % sur 5 ha.

Evaluation du risque :

La plantation est un stade à risque pour le développement du botrytis. Lors de la plantation, veillez à ce que les plants ne soient pas atteints de botrytis pour éviter les risques de développement au champ.



Botrytis sur plant de Tabac

Photo : Dominique Saurel – Midi Tabac



Botrytis sur plant de Tabac

Photo : Dominique Saurel – Midi Tabac

Conditions favorables au développement du champignon :

- Humidité relative avoisinant 95 % ;
- Températures comprises entre 17°C et 23°C ;
- Périodes pluvieuses.

Mesures prophylactiques contre le botrytis en pépinière :

- Aérer la serre de manière importante ;
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive ;
- Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60 % ;
- Regarnir régulièrement les bacs en eau afin de maintenir les plateaux en position haute ;
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie ;
- Eliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment ;
- Eviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

Mesures prophylactiques contre le botrytis au champ :

- Si des chancres au collet sont observés au pied des plantes, la réalisation d'un buttage est possible pour favoriser la formation de racines secondaires ;
- Les irrigations en cours de matinée ou début d'après-midi sont préférables, jamais le soir, afin de permettre aux plantes de sécher avant la nuit.

- **Brûlure racinaire *Olpidium brassicae***

La présence d'***Olpidium*** a été signalée sur 2 ha dans le secteur de La Fouillade (12). Dans la parcelle de Proissans (24), ce bio-agresseur est relevé sur 0.7 ha avec une fréquence d'attaque inférieure à 20 %.

Evaluation du risque :

La plantation n'est pas à un stade à risque pour le développement du champignon ; la fin de cette phase va donc marquer la fin de risque pour ce bio-agresseur.

Mesures prophylactiques contre l'*Olpidium brassicae* :

- Eliminer les plantes fortement attaquées ;
- Oxygénation du milieu importante ;
- Réajuster les niveaux d'eau dans les semi-flottants au fur et à mesure des pertes par évaporation.

- **Pourriture blanche *Sclerotinia sclerotiorum***

Tour de plaine : la présence de quelques traces de pourriture blanche est relevée sur 1 ha dans le secteur de La Fouillade (12).

Ravageurs

- **Limaces *Deroceras reticulatum***

Les changements de températures (fraîcheurs pour certains jours), favorisent l'apparition des limaces. Ainsi en parcelles de référence, on observe des attaques dans les secteurs de La Fouillade (12) et d'Amuré (79). Sur 95 ha observés sur le secteur de Pujo (65), 15 ha montrent la présence de limaces. Pour La Fouillade (12), sur 100 ha on relève des traces de ce gastéropode sur 6 ha, contrairement à Proissans (24), où sa présence est moins observée (symptômes sur 3,5 ha). A Vivonne (86), des symptômes de limaces sont présents sur 70 ha alors qu'à Saint-Genis-de-Saintonge (17) et Bergerac (24), ils sont visibles sur 2 ha.



Limace sur plant de Tabac

Photo : Stéphanie Seguin

Evaluation du risque :

Malgré les quelques dégâts de limaces observés actuellement, la vigilance et la surveillance sont de mise car les conditions climatiques sont favorables à l'activité de ce bio-agresseur.

Mesures prophylactiques contre les limaces :

- Nettoyer les abords des serres et des bacs ;
- Poser en prévention une protection autour des bacs (éviter de positionner les appâts sur les plateaux).

- **Pucerons**

En parcelles de référence, quelques individus de pucerons sont présents dans le secteur de La Fouillade (12). Toutefois, des foyers de **pucerons** sont aussi relevés en tour de plaine sur 12 ha. Ce bio-agresseur est également observé dans les secteurs de Proissans (24) sur 2 ha mais aussi dans le Puy-de-Dôme (63) et Saussens (31) sur 15 ha. A Saussens (31), présence de pucerons ailés environ un par pied en moyenne.

Evaluation du risque :

Les observations de pucerons sur les parcelles restent faibles pour l'instant. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premières infestations et tenter de les maîtriser. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.



Foyer de pucerons sur tabac

Photo : Colette Linon



Foyer de pucerons sur tabac

Photo : Colette Linon

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont les observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et à les protéger.

• **Noctuelles terricoles**

L'activité des noctuelles terricoles s'est intensifiée depuis le dernier BSV. Présence de noctuelles terricoles dans les parcelles en tour de plaine à Saint-Ignat (63) sur 5 ha sans aucun gros dégât, à La Fouillade (12) sur 1 ha mais aussi à Saint-Genis-de-Saintonge (17) sur 3 ha. Des symptômes sont visibles sur 75 ha à Vivonne (86) avec une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 40 ha. Sur 46 ha observés à Proissans (24), la fréquence d'attaque de ce bio-agresseur est inférieure à 20 % sur 3,2 ha. Pour les parcelles de référence le site d'Amuré (79) est touché avec des dégâts inférieurs à 20 %. Pour Bergerac (24), les symptômes sont présents sur 2 ha et on observe quelques traces sur Saint-Palais-de-Phiolin (17).

• **Corbeaux**

La parcelle de référence d'Amuré (79) présente quelques attaques de corbeaux. Et sur la parcelle de tour de plaine du secteur de la Vivonne (86), on observe des traces de corbeaux sur 60 ha, avec des dégâts sur les gaines goutte à goutte.

• **Taupins**

L'activité des taupins s'est intensifiée depuis le dernier BSV. En effet on observe en parcelles de références une fréquence d'attaque de plus de 20 % par zones privilégiées au Puch-d'Agenais (47). Ils sont également présents à Souillac (46).

Les parcelles de tour de plaine de La Fouillade (12) et Proissans (24) présentent des traces de **taupins** sur 5 ha. Des symptômes sont visibles sur Vivonne (86) sur 25 ha. Des dégâts modérés inférieurs à 20 % ont été vus pour le secteur de Proissans (24) sur 2 ha et sur 30 ha pour le secteur de Sénestis (47). A Saint-Sylvestre-sur-lot (47), la fréquence d'attaque est inférieure à 20 % sur 23 ha, et l'on voit que 20 % des plantations sont bien réparties malgré les dégâts sur 12 ha. Sur Saussens (31), on observe une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 3 ha. Pour Saint-Ignat (63) cette fréquence d'attaque est inférieure à 10 % sur 2 ha.



Taupin dans la terre

Photo : Nathalie Barret



Taupin sur tabac

Photo : Dominique Saurel

Evaluation du risque :

Attention le temps frais et humide ne permet pas une pousse rapide des plants de tabac, favorisant ainsi les attaques de ce bio-agresseur.

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (X : nombre de plantes au m ²)					Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)							
	Amuré	La Fouillade	Saint-Ignat	Cuzorn	Souillac	Pujo	La Fouillade	Proissans	Saint-Sylvestre-sur-lot	Saint-Genis-de-Saintonge	Saint-Ignat	Bergerac	Saussens
Ambroisie							1 %				1 %		
Amarante	X<1	X<1			1>X<10	15	1 %						
Chardons	3 %												
Chénopode	X<1		1 %		1>X<10	25							3
Datura				1>X<10	1>X<10	5	1 %						5
Liserons	5%	1 %				5			2	7		5	3
Mercuriale	1>X<10		1 %			2							
Morelle noire			1 %		X<1	30			3				3
Panic		X<1			1>X<10	3	1%				1 %		
Renouée	1>X<10	X<1					1%	1.4	3				
Sétaire													
Graminées	X							2	5				3
A. Dicotylédones									4.5				

Mesures prophylactiques :

- Travailler superficiellement le sol par temps sec, en fin de printemps et en fin d'été quand les larves sont proches de la surface du sol, afin d'entraîner la mort des ravageurs par dessiccation ;
- Eviter les précédentes prairies de graminées ou de légumineuses pendant plus de quatre ans, ainsi que les jachères ;
- Allonger les rotations en introduisant des cultures de printemps qui couvrent peu le sol en mai et sont défavorables à la ponte ;
- Mettre en place des rotations de cultures moins sensibles à ce coléoptère, comme les crucifères ;
- Eviter les apports tardifs de matière organique.

Adventices

Suite aux conditions météorologiques de ces dernières semaines, des levées d'adventices ont été favorisées et certaines parcelles présentent un développement important de celles-ci. Les fortes chaleurs par moment et la pluie favorisent l'apparition de ces plantes notamment sur les secteurs d'Amuré (79), de La Fouillade (12), de Saint-Ignat (63) et de Cuzorn (47) pour les parcelles de références.

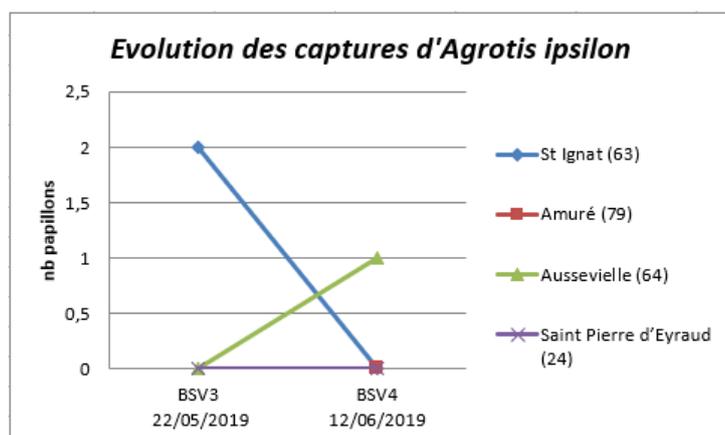
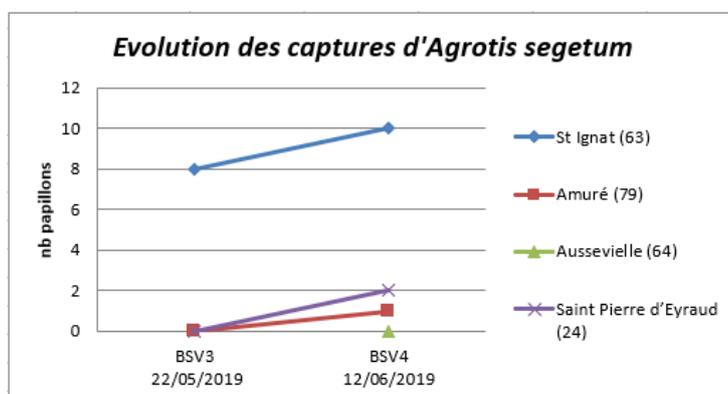
Pour les parcelles de tour de plaine on observe aussi un développement des adventices, surtout sur les secteurs de Pujo (65), La Fouillade (12), Proissans (24), et Saint-Sylvestre-sur-lot (47). Présence également de 2 % de liserons à Saint-Palais-de-Phiolin (17).

La présence d'autres graminées sur le secteur de Proissans (24) et Saint-Sylvestre-sur-lot (47) ainsi que d'autres dicotylédones sur le même secteur a été signalée.

Réseau de piégeage

• *Agrotis ipsilon* et *segetum*

Sur le réseau de piégeage, un papillon de *Agrotis segetum* a été capturé sur le secteur d'Amuré (79) en parcelle de référence. Les pièges sur le secteur de Saint-Ignat (63) ont permis de relever dix *Agrotis segetum* (en augmentation par rapport à la dernière fois), confirmant ainsi que le vol est en cours. Sur Aussevielle (64) un *Agrotis ipsilon* a été capturé. Et sur le secteur de Saint-Pierre-d'Eyraud (24), on observe la capture de deux *Agrotis segetum* et de deux *Heliothis armigera*.



Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement.

Autres informations

• Auxiliaires

Présence de syrphes sur 2 ha dans le secteur de La Fouillade (12) et 3 ha sur Saussens (31). Avec également des chrysopes sur 1 ha et des coccinelles sur 2 ha. On note également des coccinelles sur 0.8 ha en tours de plaine dans le secteur de Saint-Sylvestre-sur-lot (47) ainsi que sur les parcelles de références à Milhac (46) et Souillac (46) avec quelques syrphes.



Coccinelles sur feuilles de tabac

Photo : Jonathan Rerat



Coccinelles sur plant de tabac

Photo : Dominique Saurel

• Autres

Présence d'oïdium sur 1 ha du secteur de La Fouillade (12). On observe des tipules à Bergerac (24) et également de la pourriture molle sur 1,5 ha.

Evaluation du risque :

Attention risque de mildiou très important à prévoir dû aux conditions humides et au temps pluvieux annoncés dans les prochains jours.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative Tabac Feuilles de France (CT2F)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".